

## PROPOSITION DE RÉPONSE À LAURENT LEVESQUE

De : **AGECVM - Asso gén étu Cégep Vieux Montréal** (agecvm@hotmail.com)  
 Envoyé : 3 novembre 2009 09:01:09  
 À : guiooo@hotmail.com; heloise.l@hotmail.com; dedea3@hotmail.com; virgboucher@hotmail.com; billy\_vinette@hotmail.com; franck\_skate@hotmail.com; cumulus.thecloud@gmail.com; nicolas.chatel.launay@gmail.com  
 Cc : Marie-Pier Levesque (mp-levesque@hotmail.com); Maxime Cardinal Lemieux (ddadsaf@hotmail.com)

Bonjour,

Avant de répondre à ce courriel de Laurent Levesque, j'aimerais d'abord avoir votre accord, ou tout au moins une discussion sur le contenu de ce courriel.

1. Tout d'abord, il n'y a pas de réponse à la question posée sur les licences **nécessaires pour faire tourner légalement** sur les ordinateurs PUBLICS de l'AGECVM une bonne partie des logiciels installés par le "technicien externe". Remarquons que ce "technicien" aurait du, de façon éthique et déontologique, dans ses devis et contacts avec le Bureau exécutif, signaler tout au moins cet aspect des choses. Sur ce point, il faut donc impérativement, et c'est **légalement la seule alternative**, soit **acheter ces licences pour un nombre X d'ordinateurs**, soit **enlever ces logiciels de nos ordinateurs**, ce que devrait décider un prochain Bureau exécutif, ou l'Assemblée générale. Remarquons aussi que ces instances ne peuvent pas aller à l'encontre des lois du Québec et du Canada, entre autres celles sur le droit d'auteur sans mettre en infraction l'AGECVM qui pourrait alors encourir des poursuites judiciaires pour utilisation frauduleuse de ces logiciels. Enfin qu'y a-t-il de glorieux ou de militant à utiliser, sur des ordinateurs publics de l'AGECVM, des logiciels piratés. Ce serait là une position irresponsable et judiciairement dangereuse avec des conséquences pour l'ensemble de nos membres en cas de condamnation en la matière (pénalités souvent très élevées ...). Et puis, tant que nous y sommes, pourquoi ne pas pirater le "salaire" du technicien externe, nous qui pourrions pirater sans pénalité la rémunération des concepteurs de ces logiciels?
2. Mandat d'AG: **FAITES CE QUE JE DIS, PAS CE QUE JE FAIS**: c'est ce que nous disons au CVM par la remarque *la proposition ne touche pas les ordinateurs de l'association étudiante*.
3. À cette conclusion *Et, si vous voulez mon opinion, c'est pas mal pathétique de monter un char de merde autour d'un truc aussi basic*, nous pourrions dire la même chose des journalistes qui ont dénoncé les collusions et autres trafics à l'Hôtel de ville de Montréal ces derniers mois: ils ont monté un char de merde ...; car, en fait, il s'agit, quant aux licences à déboursier versus l'installation "naturelle" de logiciels pirates, d'une **simple question d'éthique et de respect du travail d'autrui** ... Rien de plus, rien de moins ... Certainement pas *un char de merde*

J'attends vos réactions et décisions

Étienne Philippart  
 Secrétaire permanent

Date: Tue, 3 Nov 2009 00:56:00 -0500  
 Subject: Re: QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES: OU SONT LES LICENCES?: LOGICIELS GRAPHIQUES: SUIVI BUREAU EXÉCUTIF A09-09  
 From: enunmot@gmail.com  
 To: m.breton.fontaine@gmail.com  
 CC: agecvm@hotmail.com; guiooo@hotmail.com; heloise.l@hotmail.com; dedea3@hotmail.com; virgboucher@hotmail.com; billy\_vinette@hotmail.com; franck\_skate@hotmail.com; cumulus.thecloud@gmail.com; nicolas.chatel.launay@gmail.com; mp-levesque@hotmail.com; ddadsaf@hotmail.com

Excusez-moi, je ne prévoyais pas devoir me mêler de ceci puisque je n'ai fait qu'installer ce que le BE m'a demandé, mais je tiens à spécifier qu'étant celui ayant fait la proposition en AG en 2007 au sujet des logiciels libres, je peux vous assurer que l'installation de logiciels de dimanche en respecte autant la forme que le fond. En voici le texte intégral:

Laurent Levesque (Double DEC - Sciences Nature-Optimonde),

Attendu l'utilisation généralisée de logiciels privés au cégep (Microsoft Word, Adobe Photoshop, ...);

Attendu l'utilisation croissante des solutions Microsoft CVM virtuel et, depuis peu, la suite Office pour étudiants;

Attendu qu'il existe des alternatives de qualité égale ou supérieure à ces logiciels privés, comme OpenOffice ou FireFox, qui ne coûtent rien, n'encouragent pas les méga entreprises de l'informatique et permettent de s'habituer à ces alternatives, brisant la dépendance aux logiciels Microsoft;

proposé de mandater le Bureau exécutif pour qu'il demande au cégep de remplacer les logiciels génériques (fureteur, traitement de texte, feuille de calcul, suite bureautique, ...) par des logiciels libres (Open source et distribués gratuitement) et d'étudier la possibilité d'enseigner, à moyen terme, les logiciels libres parallèlement à, ou à la place des logiciels spécialisés de source privée en graphisme, design, photographie, etc... particulièrement puisque ces logiciels sont en évolution constante

Ghislain Roy-Veilleux (Dessin animé) appuie

Adoptée à très grande majorité

Comme vous voyez, la proposition ne touche pas les ordinateurs de l'association étudiante. De plus, l'esprit en est respecté par le fait que sur les dits ordinateurs sont installés des logiciels bureautiques open source en remplacement des logiciels Windows, et que les logiciels de graphisme sont installés en parallèle à leurs alternatives libres, pour la simple et bête raison qu'ils sont meilleurs.

S'il y a eu d'autres prises de position en AG relativement aux logiciels libres, vous m'en informerez, mais c'est au BE que revient le rôle de s'assurer de l'application des mandats, pas à un technicien externe...

Et, si vous voulez mon opinion, c'est pas mal pathétique de monter un char de merde autour d'un truc aussi *basic*

Bonne journée,

L.

Le 2 novembre 2009 20:34, Marianne Breton Fontaine <m.breton.fontaine@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Juste dire qu'à mon humble avis, nous devrions amener le sujet en AG car ce qui vient d'être fait va à l'encontre d'un de nos mandats d'AG. Si nous respecterions le code morin, ce que je souhaiterais de tout coeur, l'AG devra revenir au 2/3 pour que nous installions ces logiciels non libre.

Solidairement,  
 Marianne

Le 2 novembre 2009 11:29, AGE CVM - Asso gén étu Cégep Vieux Montréal <agecvm@hotmail.com> a écrit :

Re-bonjour,

Après renseignements auprès de la DATI, le coût des licences par poste est le suivant:

- La suite Adobe Creative Suite 4 Design Premium, **au coût de 354,00 \$ (+ taxes) par poste (soit 1062,00 \$ pour 3 postes)**, comprend

InDesign CS4  
Photoshop CS4 Extended  
Illustrator CS4  
Flash CS4 Professional  
Dreamweaver CS4  
Fireworks CS4  
Acrobat 9 Pro  
Adobe Bridge CS4  
Adobe Device Central CS4  
Version Cue CS4

- Si nous nous en tenons à ce que Laurent à installer, cela reviendrait:

Pour InDesign CS4, **120,00 \$ par poste** (soit 360,00 \$ pour trois postes)  
 Pour Photoshop CS4 Extended, **176,00 \$ par poste** (soit 528,00 \$ pour trois postes)  
 Pour Acrobat 9 Pro, **62,00 \$ par poste** (soit 186,00 \$ pour trois postes)  
 Pour **un grand total de 1074,00 \$ pour ces trois logiciels sur les trois postes actuellement pourvus**

À cela s'ajouterait la licence du Mask Pro de OnOne Software, qui s'éleverait à 130,00 \$ par poste, soit 390,00 \$ pour les trois postes

Donc, un budget informatique de **1750,00 \$ (taxes incluses) pour trois postes (possibilité d'ajustement du budget informatique lors de la prochaine session)** pour l'achat de ces licences (ou **moins si nous ne les installons que sur une ou deux machines, soit, respectivement 584,00 \$ ou 1168,00 \$**) me semblerait judicieux, sinon il faudra se résigner à supprimer ces logiciels de nos trois ordinateurs

Pour votre information et décision

Étienne Philippart  
 Secrétaire permanent

---

From: [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com)  
To: [enunmot@gmail.com](mailto:enunmot@gmail.com)  
CC: [m.breton.fontaine@gmail.com](mailto:m.breton.fontaine@gmail.com); [mp-levesque@hotmail.com](mailto:mp-levesque@hotmail.com); [ddadsaf@hotmail.com](mailto:ddadsaf@hotmail.com); [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com); [guiooo@hotmail.com](mailto:guiooo@hotmail.com); [heloise.l@hotmail.com](mailto:heloise.l@hotmail.com); [dedea3@hotmail.com](mailto:dedea3@hotmail.com); [virgboucher@hotmail.com](mailto:virgboucher@hotmail.com); [billy\\_vinette@hotmail.com](mailto:billy_vinette@hotmail.com); [franck\\_skate@hotmail.com](mailto:franck_skate@hotmail.com); [cumulus.thecloud@gmail.com](mailto:cumulus.thecloud@gmail.com); [nicolas.chatel.launay@gmail.com](mailto:nicolas.chatel.launay@gmail.com)  
Subject: OU SONT LES LICENCES?: LOGICIELS GRAPHIQUES: SUIVI BUREAU EXECUTIF A09-09  
Date: Mon, 2 Nov 2009 07:39:39 -0500

Bonjour,

Vu l'installation des logiciels graphiques non libres de droits sur trois ordinateurs PUBLICS de l'AGECVM et vu l'obligation légale de respecter les droits d'auteur par un organisme incorporé comme l'AGECVM, pourrais-tu nous communiquer une copie des licences correspondants à ces trois installations?

Si le secrétariat de l'AGECVM devra entamer des démarches auprès de la DATI pour l'acquisition de ces trois licences dans les meilleurs délais, sans compter qu'il faudrait aussi modifier le mandat d'AG au sujet de l'utilisation de logiciels libres ...

Donc une réponse rapide serait souhaitable ...

Merci de ta collaboration

Étienne Philippart  
Secrétaire permanent

---

From: [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com)  
To: [enunmot@gmail.com](mailto:enunmot@gmail.com)  
CC: [m.breton.fontaine@gmail.com](mailto:m.breton.fontaine@gmail.com); [mp-levesque@hotmail.com](mailto:mp-levesque@hotmail.com); [ddadsaf@hotmail.com](mailto:ddadsaf@hotmail.com); [agecvm@hotmail.com](mailto:agecvm@hotmail.com); [guiooo@hotmail.com](mailto:guiooo@hotmail.com); [heloise.l@hotmail.com](mailto:heloise.l@hotmail.com); [dedea3@hotmail.com](mailto:dedea3@hotmail.com); [virgboucher@hotmail.com](mailto:virgboucher@hotmail.com); [billy\\_vinette@hotmail.com](mailto:billy_vinette@hotmail.com); [franck\\_skate@hotmail.com](mailto:franck_skate@hotmail.com); [cumulus.thecloud@gmail.com](mailto:cumulus.thecloud@gmail.com); [nicolas.chatel.launay@gmail.com](mailto:nicolas.chatel.launay@gmail.com)  
Subject: LOGICIELS GRAPHIQUES: SUIVI BUREAU EXECUTIF A09-09  
Date: Thu, 29 Oct 2009 08:22:40 -0400

Bonjour,

Suite à la décision du BE A09-09 du lundi 26 octobre 2009

Héloïse Lanouette fait **une proposition privilégiée pour que Laurent Levesque installe des logiciels de graphisme [open sources] sur les ordinateurs de l'AGECVM [autre que celui de la permanence] et qu'il fasse le ménage des ordinateurs**

nous allons demander à l'administration que tu puisses avoir accès au local A3.85 le dimanche 1er novembre 2009, entre 08h00 et 17h00

Comme le Bureau exécutif n'a pas explicitement demandé des logiciels avec licences, **ne pourront être installés que des logiciels libres droits (open sources)**, vu notre statut d'organisme incorporé, et notre obligation de respecter les dispositions légales en matière de droits d'auteur, sans compter notre mandat d'Assemblée générale en faveur des logiciels libres

Si ce n'est pas le cas, il faudra acquérir les licences éducatives (via la DATI du Cégep du Vieux Montréal?) pour les trois postes où seraient installés ces logiciels commerciaux (suite Adobe)

L'ordinateur du secrétariat de l'AGECVM (dénommé ASSO) ne devrait pas recevoir ces logiciels graphiques: en effet, pour des raisons inconnues, il se fige de façon irrégulière mais répétées, surtout, d'après nos observations, dans des situations où des graphismes doivent s'afficher ...

Bien à toi

Étienne Philippart  
Secrétariat de l'AGECVM